

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 339

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 24

À la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« dont »,

les mots :

« pour lesquels ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.